

TARIFS TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS

en vigueur au 1^{er} septembre 2017



Les tarifs proposés sont basés sur les revenus et la composition de la famille, calculés à partir du Quotient Familial (QF).

Pour connaître son QF, consulter sur www.paysvoironnais.com page « Transports » ou se renseigner à l'Agence Mobilité.

LE SUPPORT DES TITRES : LA CARTE OÙRA!

- Obtention d'une carte OÙRA! : 5 €
- Renouvellement de la carte (à l'issue de la période de validité) : 3 €
- Remplacement en cas de perte, vol ou dégradation (carte nominative uniquement) : 8 €



La carte est à conserver!
Sa durée de validité est de 5 ans!

LES TITRES DU PAYS VOIRONNAIS À CHARGER SUR LA CARTE OÙRA!

LES ABONNEMENTS

→ Tout public

Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL
sup. à 810	255€	28€
641-810	153€	17€
411-640	76,50€	8,50€
jusqu'à 410	27€	3€

→ Jeunes moins de 26 ans*

Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL
sup. à 810	70€	8€
641-810		
411-640	45€	5€
jusqu'à 410	27€	3€

! LES ABONNEMENTS PAYS VOIRONNAIS PERMETTENT D'EMPRUNTER ÉGALEMENT LES LIGNES TRANSISÈRE À L'INTÉRIEUR DU PAYS VOIRONNAIS.

* Pour les enfants de moins de 11 ans, application du tarif minimum quel que soit le QF.

LES TITRES OCCASIONNELS

TITRE	TARIF
Ticket unité (vendu uniquement dans les véhicules)	1,20€
Carte 10 trajets	9€
Ticket Tribu	3,50€
Billet groupe	18€

Gratuité :

- > Pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte payant.
- > Pour les accompagnateurs d'une personne handicapée avec nécessité d'accompagnement.

Temps de validité du ticket :

- > Ticket unité : 1 heure.
- > Carte 10 trajets : 2 heures.

Les titres réduits sont accordés sur justificatifs + photo d'identité, prouvant droit à réduction et donnant lieu à l'établissement d'une carte OÙRA! nominative, délivrée à l'Agence Mobilité de Voiron.

! LE TRAJET À 0,90€ GRÂCE À LA CARTE 10 TRAJETS!

POUR QUELLE UTILISATION ?

- **Le ticket unité** pour circuler pendant 1 heure (aller-retour autorisé) sur n'importe quelle ligne du Pays Voironnais, valable y compris en correspondance sur les lignes *Transisère à l'intérieur* du Pays Voironnais.
- **La carte 10 trajets** pour circuler pendant **2 heures** (aller-retour autorisé) sur n'importe quelle ligne du Pays Voironnais, valable en correspondance sur les lignes *Transisère à l'intérieur* du Pays Voironnais.
- **L'abonnement** pour circuler librement sur n'importe quelle ligne à l'intérieur du Pays Voironnais (y compris sur les lignes *Transisère*). Mensuel : valable pendant 1 mois (du 1^{er} au 31 du mois acheté); Annuel : valable pendant 12 mois calendaires.
- **Le ticket Tribu** pour 2 à 5 personnes valable toute la journée sur n'importe quelle ligne de transport du Pays Voironnais.
- **Le billet groupe** (sur réservation 48 h à l'avance à l'Agence Mobilité de Voiron) pour 10 à 30 personnes pour un aller-retour dans la journée sur n'importe quelle ligne de transport du Pays Voironnais.

AGENCE MOBILITÉ • 4, av. des Frères Tardy à Voiron

04 76 05 03 47 - www.paysvoironnais.com

transport@paysvoironnais.com

Pays Voironnais
mobilité